



Les Ailes du Nyctéribie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

GRUPE CHIROPTÈRES DE PROVENCE

REDACTION

Alice ARMAND
Eva CICCARELLI
Théo DEFRANCQ
Alexia ETLIN
Pierre Jocelyn GILLAIZEAU
Sabine LABAT
Elfie LOUBINOUX
Thomas MATHIEU
Patricia NICOLAS
Anne PRACHE
Delphine QUEKENBORN
Marie SAVIGNAC
Claire-Anne SCHLUMBERGER



RELECTURES

Emmanuel COSSON
Daniel DEMONTOUX
Brigitte DI MEO
Lucie GRECIAS
Anne-Laure JUBERT
Marie SAVIGNAC

CONCEPTION

Coordination, conception graphique et mise en page réalisées par Marie SAVIGNAC
marie.savignac@yahoo.fr



GRUPE CHIROPTERES DE PROVENCE

Association Loi 1901

Siège social

487 rue des Razeaux

04230 Saint Etienne-les-Orgues



04 86 68 86 28



gcp@gcprovence.org



www.gcprovence.org



Quelle espèce se cache en arrière plan de cette photo ?

Murin de Capaccini

NOUVEAUTES

- Découvertes dans le Parc National des Calanques ! 1
- Le GCP se dote ... d'un fonds de dotation ! 3

L'EQUIPE

- Le conseil d'administration 4
- Le trombinoscope 5

VIE ASSOCIATIVE

- Les outils de communication 7
- Bilan sur le bénévolat 8
- Appels à bénévoles 2024 8

COMMUNICATION & SENSIBILISATION

- Formation sur la pollution lumineuse 9
- Des émissions de radio pour sensibiliser 10
- Les chauves-souris à l'honneur 11
- Le GCP au Festival InvenTerre 12
- Le Jour de la Nuit à Marseille 13
- Animation et suivis à Trets 14
- Animations diverses 15

LES SITES DU GCP

- Suivis chiroptérologiques du palace de Chorges 17
- Des nouvelles du site d'Orgon 19
- Acquisition d'un site d'intérêt national : Les carrières d'Ocre de Villars 21

ETUDES NATURALISTES

- Bientôt des Réserves Naturelles Régionales dédiées aux chauves-souris en région PACA? 23
- Deux ans d'enquête SMAC sur une colonie de Mollosse de Cestoni 24
- Routes de vol des Minioptères de la carrière de Saint-Rémy-de-Provence 27
- Aménagement de l'ancienne mairie d'Albosc 28
- Le Grand Rhinolophe: un indicateur biologique pour modéliser la connectivité écologique 29
- Convention de partenariat avec le Parc National des Calanques 30
- Protection et relocalisation d'une colonie de chauves-souris dans un mas des Alpilles 31
- Brigade volante dans le 1^{er} Régiment de chasseurs d'Afrique 32
- Diagnostic d'un ancien tunnel ferroviaire dans les Alpes-Maritimes 33

PROTECTION ET CONSERVATION

- Préservation d'un gîte à Murin de Bechstein 34
- Restauration d'un réseau de gîtes à Petits Rhinolophes et étude de l'utilisation du territoire 35
- Première Obligation Réelle Environnementale en faveur des Chiroptères en France ! 37

SUIVI DE SITES

- Bilan des suivis de gîtes majeurs 38
- L'incroyable plasticité d'une colonie de Murin à oreilles échancrées au cœur du parc à thème de Rocher Mistral 39
- Comptage des anciens tunnels du Verdon 40
- Données sensibles : définition et enjeux 41

PLAN REGIONAL D'ACTION CHIROPTERES

- Saint-Eucher, l'ermite qui souhaiterait rester seul 42
- Médiation Chiroptères : formation des intervenants 43
- Seuil des 90 conventions refuges franchi en région PACA ! 44

Ce compte-rendu d'activité n'est pas exhaustif. Seules certaines des actions menées par le GCP en 2023 y sont présentées.

Découvertes dans le Parc National des Calanques !



Parc National des Calanques



Bouches-du-Rhône



En cours

Depuis plusieurs années, le Parc National des Calanques et le GCP œuvrent en partenariat étroit pour améliorer les connaissances et la conservation des Chiroptères sur le territoire du Parc. Cette collaboration aboutit parfois à des découvertes inattendues !

Ainsi, à l'automne 2023, un **Petit Rhinolophe** a été contacté grâce à un enregistreur SM4 près d'une cavité suivie depuis plusieurs années. Cette découverte est particulièrement encourageante compte tenu des tendances d'évolution des populations de cette espèce en région SUD PACA et de sa rareté dans les Bouches-du-Rhône (seulement trois colonies de reproduction connues). Les nombreuses grottes existantes dans ce massif pourraient proposer un réseau de gîtes intéressant pour cette espèce. Toujours en 2023, des enregistreurs ont permis l'identification inattendue d'**Oreillard roux** sur l'est du Parc (sons validés par Michel BARATAUD). Cela représente une grande découverte pour cette espèce qui, en région, est coutumière des milieux montagneux (espèce présente le plus souvent au-dessus de 800 m d'altitude). Plusieurs questions restent sans réponse pour comprendre pourquoi cet Oreillard forestier d'altitude a été contacté si loin des populations connues.

*Des enregistreurs ont permis l'identification d'un **Petit Rhinolophe**, d'**Oreillards roux** et de **Grands Rhinolophes** dans le Parc en 2023.*

Ces données constituent les premières observations de ces espèces dans le territoire des Calanques !

Le **Grand Rhinolophe**, très rare dans les Calanques et rare dans les Bouches-du-Rhône, a également été contacté au niveau de deux grottes en période de transit 2023.

L'étude en cours a enfin permis de mettre en évidence un usage jusqu'alors peu connu des espaces maritimes par les chauves-souris avec, par exemple, l'identification de 9 espèces sur une île éloignée de 8 km de la côte.

« Ces observations interrogent dès lors sur les projets d'éoliennes offshore qui se développent sans intégrer pleinement cette problématique d'évaluation d'impact sur les populations de chauves-souris. »



9 Espèces de
chauves-souris
découvertes à

8 kilomètres
des côtes

Ile du Planier, où neuf espèces de chauves-souris ont été contactées.

Le GCP se dote ... d'un fonds de dotation !

Le fonds de dotation créé par le GCP le **16 février 2023**, permet de conduire et soutenir toute activité d'intérêt général contribuant à la connaissance et à la protection des Chiroptères et de leurs écosystèmes. Dans le cadre d'un don, **66% de la somme donne droit à une réduction d'impôt.**

Le fonds de dotation du GCP permet de :

- financer des actions de conservation ;
- soutenir des organismes à but non lucratif tels que des associations ;
- développer des partenariats avec des organismes d'intérêt général ;
 - recevoir et gérer des biens de tous types (dons fonciers, successions par exemple) ;
 - proposer du mécénat/bénévolat en soutien aux actions des bénéficiaires du fonds de dotation.

QU'EST-CE QU'UN FONDS DE DOTATION ?

C'est une entité juridique à but non lucratif ayant pour objectif de réaliser une œuvre/mission d'intérêt général et/ou d'aider un autre organisme, également à but non lucratif, à accomplir une mission d'intérêt général en lui versant des financements.

TROMBINOSCOPE 2023

Le Conseil d'administration



Christian JOULOT
Président



Daniel DEMONTOUX
Trésorier



Raphaël SANE
Secrétaire



Laëtitia BANTWELL
Administratrice



Sophie HEUDE
Administratrice



Henri BOUYOL
Administrateur



Cathy BABY
Administratrice



Elodie GERBEAU
Administratrice

Le Groupe Chiroptères de Provence est piloté par un conseil d'administration composé au minimum de quatre personnes et au maximum de huit personnes, renouvelé annuellement par vote de l'assemblée générale. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles à l'issue du mandat.

Une fois élu, le conseil d'administration procède à la nomination parmi ses membres d'un bureau, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

TROMBINOSCOPE 2023

L'équipe salariée

Direction



Emmanuel COSSON

Directeur



Anne-Laure JUBERT

Responsable administrative,
financière et ressources humaines



Patricia NICOLAS

Comptable et
responsable paye

Administration

Chargées de projets



Eva CICCARELLI

Chargée de projets



Chloé PRIEUR

Chargée de projets



Sophie HEUDE

Chargée de projets



Morgane TETU

Chargée de projets



Sabine LABAT

Chargée de projets



Elfie LOUBINOX

Chargée de projets



Claire-Anne SCHLUMBERGER

Chargée de projets



Marie SAVIGNAC

Chargée de projets

Coordination de programmes



Alexia ETLIN

Coordinatrice du Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères



Delphine QUEKENBORN

Coordinatrice de programmes de conservation & base de données

Chargées de missions



Fanny ALBALAT

Chargée de missions
Protection de sites et Sensibilisation



Anne PARIAT

Chargée de missions
Protection de sites

Chargé.e.s d'études



Anne PRACHE

Chargée d'études



Thomas MATHIEU

Chargé d'études



Théo DEFRANCQ

Chargé d'études



Andoni ERCILBENGOA

Alternant—Chargé d'études



Tess NOREL

Alternante—Chargée d'études

Les outils de communication du GCP

Petit point sur les nouveautés à découvrir !

La communication digitale est de nos jours une nécessité et ce à plus d'un titre ! Elle est notamment incontournable pour les associations souhaitant se développer au sein d'une communauté impliquée.

Mais ce n'est pas tout, le web est vaste et rempli de toute sorte de contenu et il est impératif de le considérer avec un œil critique. Par exemple, il est courant aujourd'hui, dès lors que l'on effectue une recherche sur ces petits mammifères, de tomber sur des sites Internet québécois proposant des solutions pour exterminer des chauves-souris. Sans même aborder la question éthique de ces contenus, la chose est tout simplement illégale en France où toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. Le lecteur ne le sait pas forcément, tout comme il n'a pas nécessairement remarqué que ses pérégrinations l'ont mené au Québec. L'ignorance est partout et elle est particulièrement néfaste pour ces petites espèces déjà très vulnérables. La communication et la présence en ligne sont donc essentielles, afin de rendre des informations pertinentes disponibles à tous.



Un site Internet tout neuf !

Le site Internet du GCP a fait peau neuve ! Son adresse, www.gcprovence.org n'a cependant pas changé. Vous y trouverez différents contenus, tels que des conseils et la marche à suivre si vous trouvez une chauve-souris en détresse, avec entre autres, la liste des centres de soins de la faune sauvage par département.

De nombreuses ressources (rapports, livrets, flyers, posters, ...) ont été mis à disposition et sont téléchargeables en un simple clic.

Une page dédiée à la démystification des chauves-souris a été créée, afin d'aider à vaincre les superstitions tenaces qui entourent les Chiroptères. Pour les curieux, une page sur la législation a également été mise en place. D'autres contenus sont disponibles (à vous d'aller les découvrir) et d'autres encore seront ajoutés au fil de l'eau.

Une page LinkedIn pour publier et partager nos offres d'emploi et de stage a aussi vu le jour tandis que **la page Facebook est toujours active.**



Site Internet



Page
LinkedIn
du GCP



Page Facebook
du GCP

Bilan sur le bénévolat en 2023

La politique du GCP vis-à-vis du bénévolat n'est pas d'avoir le maximum de bénévoles mais d'avoir des bénévoles actifs qui viennent nous aider sur le terrain, lors de stand, etc.

Les 65 bénévoles qui se sont mobilisés en 2023 ont cumulé **426 heures** de présence et parcouru plus de **6 700 km** pour venir participer à de nombreux projets.

En 2023, 9 événements (suivis de gîtes, prospections, actions de sensibilisation) ont nécessité la présence de bénévoles:

- suivi du gîte majeur des tunnels du Verdon;
- prospections et recherches de gîtes à Petits Rhinolophes à Lambruisse ;
- suivis de route de vol en sortie de gîte dans les Alpilles ;
- tenue de stands de sensibilisation (festivals «T'es rien sans la terre» et «InvenTerre»).

Encore un grand merci à tous les bénévoles du GCP!

Appels à bénévoles

Cinq télémétries prévues en 2024 !

Cette année encore, le GCP fait appel à ses bénévoles pour mener à bien cinq études télémétriques dans la région.

Ces dernières s'étaleront sur une dizaine de jours chacune entre avril et août 2024, respectivement sur les communes d'Ensuès-la-Redonne (13), Solliès-Toucas (83), Gémenos (13), Nice (06) et L'Épine (05).

Une étude télémétrique consiste à suivre pendant plusieurs jours des chauves-souris équipées d'émetteurs radio grâce à des antennes mobiles. Certaines de ces études, dites « télémétrie de gîtes » seront menées pendant la journée, puisque leur but est de trouver des sites de repos diurnes de chauves-souris. D'autres, dites « télémétries de territoires de chasse » seront menées pendant la nuit, leur objectif étant de suivre les déplacements des chauves-souris et de définir ainsi le territoire qu'elles occupent ou leurs corridors

Vous pouvez consulter les dates de chacune des télémétries sur l'agenda de notre site Internet, vous y trouverez également les liens pour vous y inscrire ! Déjà 47 bénévoles ont répondu présent sur une ou plusieurs télémétries ! Un grand merci à eux pour leur implication et leur soutien dans notre mission de connaissance et de protection des chauves-souris.

Renouvelez votre adhésion en 2024



de vol.

Ces études permettront de répondre à des questions précises, variées et actuelles comme :

- la recherche de gîtes et de terrains de chasse de certaines espèces cibles comme le Petit Murin, le Murin de Bechstein ou les espèces forestières montagnardes ;
- l'adaptation des comportements de déplacement et des voies de transit du Grand Rhinolophe en milieu urbain face à la pollution lumineuse.

Le GCP pourra ensuite présenter des recommandations pertinentes pour la préservation des populations concernées et de leur espace vital.

Formation sur la pollution lumineuse et l'écologie des Chiroptères



Ville d'Aix-en-Provence / OFB



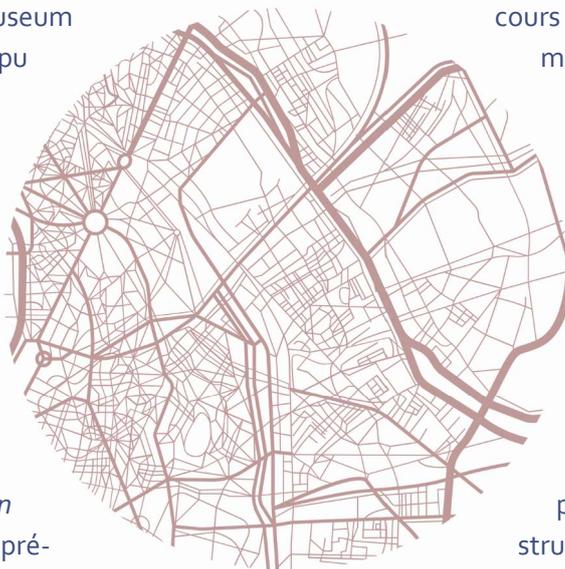
Aix-en-Provence (13)



Terminé

La commune d'Aix-en-Provence a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de 2021 à 2023, lors duquel le GCP a mené des inventaires Chiroptères sur le Parc Naturel Urbain. Cet espace, véritable corridor au cœur de la ville, a pour vocation de relier les zones périurbaines et les massifs environnants. Dans le cadre de cet ABC, la Ville a souhaité que le GCP intervienne également pour former des agents de ses services techniques sur la pollution lumineuse et son impact sur la flore et la faune, en particulier les chauves-souris.

Neuf agents de différents services – de l'éclairage, des ouvrages d'art, du Développement Durable et du Museum d'Histoire Naturelle – ont pu participer à cette formation d'une journée en septembre. A une matinée théorique, riche en échanges, a succédé une après-midi consacrée au terrain. Les participants ont ainsi pu réaliser le diagnostic de l'éclairage de quelques ouvrages d'art *in situ* et échanger sur des préconisations pour réduire l'impact de l'éclairage sur la biodiversité.



Pourquoi insister sur les ouvrages d'art ? Notamment parce que l'éclairage direct des cours d'eau est interdit par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et la limitation des nuisances. La collaboration avec la Ville d'Aix-en-Provence n'est pas terminée puisque le GCP et le CEREMA vont mener sur les années à venir des études sur les effets de l'éclairage public à proximité de cours d'eau structurants de la commune que sont l'Arc et la Torse, afin de réduire la pollution lumineuse les affectant, et ce dans le cadre de la mise en place de la **Trame noire** sur ce territoire.



La Trame noire est une politique de préservation ou de restauration des espaces écologiques propices à la vie nocturne, qui s'inscrit dans la politique Trame verte et bleue. Elle vise à éviter ou réduire l'impact de la pollution lumineuse sur la faune et la flore nocturne.

« Il y a 18 036 points lumineux à Aix, soit en moyenne 1 lampadaire pour 6 habitants »



Site Internet de l'OFB, page dédiée aux ABC



Site Internet du Parc Naturel Urbain



Site Internet du CEREMA

Des émissions de radio pour sensibiliser : les chauves-souris sur les ondes

€ GCP / Vinci Autoroutes



Alpes de Haute-Provence et Vaucluse



Terminé

En 2023, le GCP a participé à plusieurs émissions de radio, l'une pour VINCI Autoroutes (107.7 FM) et l'autre pour Radio Grenouille (88.8 FM à Marseille).

Lors de l'émission pour VINCI Autoroutes, Emmanuel Cosson a pu aborder la situation des populations des petits mammifères volants dans la région PACA ainsi que les actions du GCP. Deux grands axes ont été abordés : la connaissance et la conservation (protection de gîtes à chauves-souris par fermeture physique et/ou réglementaire, achat de terrains, sensibilisation, ...).

Le GCP a également pris part à l'évènement « Les automnales de Salagon », à Mane (04) au cours d'une conférence-table ronde « Anthro-scène, tendons l'oreille ! », en direct sur Radio

Grenouille. Lors de cette conférence, des spécialistes ont échangé autour des relations entre sons « naturels » et « culturels » et l'impact de ces sons sur la biodiversité.

Emmanuel Cosson a expliqué quelles gammes de sons les chauves-souris pouvaient entendre et leurs impacts connus sur ces dernières. **Par exemple, il a été démontré que le Grand Murin capture moins de proies lorsqu'il chasse à proximité d'une autoroute.**

En effet, les chauves-souris peuvent entendre des ultrasons dans la gamme de fréquences qu'elles utilisent pour l'écholocation, mais elles peuvent également entendre certains sons plus proches de l'audible en lien avec les cris sociaux que les humains peuvent aussi entendre.

Écoutez les interviews sur :



Radio Vinci
Autoroutes



Radio
Grenouille



Les chauves-souris à l'honneur

Exposition "Les demoiselles de la nuit" à la
Maison de la Sainte-Victoire

€ Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

📍 Saint-Antonin-sur-Bayon (13) ✓ Terminé

L'exposition du GCP "Les Demoiselles de la nuit" a été mise à l'honneur à la Maison de la Sainte-Victoire pendant près de deux mois et demi lors de l'été 2023.

Cette exposition fait partie des trois expositions disponibles à la location au GCP, retrouvez plus d'informations sur notre site Internet.

« Près de 14 000 visiteurs ont pu en profiter ! »

Deux événements ont accompagné l'exposition: une conférence inaugurale réalisée le 30 juin, puis une animation qui s'est tenue le 26 août, à l'occasion de la Nuit de la chauve-souris. Cette dernière a mobilisée à elle seule 250 visiteurs.



Ci-contre : affiche de l'exposition « Les demoiselles de la Nuit » à la Maison de la Sainte-Victoire

Le GCP au Festival InvenTerre



Provence Alpes Agglomération



Alpes-de-Haute-Provence



Terminé

Le GCP a été invité par la Communauté de communes Provence Alpes Agglomération à participer à la 9^{ème} édition du Festival InvenTerre du 3 au 8 octobre 2023. Il s'agit d'un événement ouvert à tous et dédié à la biodiversité, qui avait cette année pour thème « les sciences participatives ».

La participation du GCP s'est inscrite dans la continuité du projet pour la préservation du Petit Rhinolophe mené sur les communes du Brusquet et de Draix (04).*

Le GCP a réalisé quatre interventions au cours du festival :

- **Conférence à Digne-les-Bains** sur le thème de la prise en compte des chauves-souris dans le patrimoine bâti. Un livret sur cette thématique a été créé dans le cadre du projet au Brusquet et à Draix et a pu être distribué aux participants, il est également téléchargeable sur notre site Internet ;
 - **Animation scolaire** à l'école du Brusquet ;
- **Animation grand public** à Château Arnoux : conférence sur les chauves-souris et projection du film « Les Ailes du Maquis » réalisé par Tanguy Stoecklé, suivie d'une sortie nocturne au niveau d'étangs en bord de Durance. Les participants ont pu observer les chauves-souris en vol et "entendre" leurs ultrasons grâce à l'utilisation d'une batbox.
- **Stand de construction de nichoirs** à Digne-les-Bains, tenu par des bénévoles du GCP et de l'association Le Petit Duc.

Les sujets abordés ont été nombreux et les discussions riches, notamment sur la cohabitation entre humains et chauves-souris dans les bâtiments. Le public était au rendez-vous pour l'ensemble des animations, avec un engouement particulier pour la sortie nocturne et la construction de nichoirs !

* Retrouvez l'article dédié au projet page 35.

Page Facebook de
l'association Le Petit
Duc



Image de fond : Séance d'écoute active des chauves-souris avec une animatrice du GCP

Le Jour de la Nuit à Marseille



Ville de Marseille



Marseille (13)



Terminé

Dans le cadre de l'évènement « Le Jour de la Nuit », manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé, la Ville de Marseille s'est investie dans la sensibilisation de ses habitant.e.s pour la préservation des chauves-souris au travers d'une journée d'animation encadrée par le GCP, le 14 octobre 2023.

Une partie de cet évènement familial s'est déroulé au Château Estrangin, au cœur du parc Pastré, dans le 8^{ème} arrondissement de Marseille. De nombreuses activités étaient programmées sur toute l'après-midi : une conférence sur la vie des chauves-souris, un atelier d'écriture sur « les mythes et vécus avec les chauves-souris », un atelier de construction de nichoirs, et la projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe ».

Parents et enfants étaient ravis de pouvoir repartir avec un nichoir à installer chez eux.

L'atelier d'écriture proposait de se mettre dans la peau d'une chauve-souris et ainsi venir questionner notre rapport à ces animaux de la nuit.

Au crépuscule, deux balades acoustiques pour voir et entendre les chauves-souris se sont déroulées au Parc Pastré ainsi qu'au Parc de la Ravelle, dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille. Ces balades acoustiques ont eu un franc succès, avec une cinquantaine de participant.es présent.e.s au Parc Pastré et une dizaine au parc de la Ravelle.



Animation et suivis à Trets



€ Ecosystèmes & Solutions / Ville de Trets

📍 Trets (13)

✓ Terminé

COMMUNICATION

La Ville de Trets a souhaité réaliser des actions d'expertises et de sensibilisations. Pour ce faire, différentes actions ont été menées avec l'association Ecosystèmes et Solutions :

- Une prospection des bâtiments communaux afin d'identifier des emplacements de poses de nichoirs. Sur les 24 bâtiments prospectés, 14 d'entre eux ont montré un intérêt modéré à fort pour l'installation de nichoirs. **Un gîte à Pipistrelle de Kuhl a également été découvert.**
 - Un inventaire acoustique destiné à identifier les espèces présentes afin de préconiser des nichoirs adaptés et leur bon emplacement. Dans ce cadre, 11 espèces ont été identifiées dont trois présentant un enjeu régional de conservation fort : la Grande noctule, le Grand ou Petit murin et le Molosse de Cestoni.
- Une animation de jour pour la délégation de la protection animale de la ville de Trets. Celle-ci était constituée d'une présentation des Chiroptères sous forme de diaporama et de la projection du film « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy Stoecklé. La seconde partie de l'animation a permis d'échanger sur le thème des Chiroptères et de répondre à certaines interrogations. **Une quarantaine de personnes ont participé à cette animation.**
 - Une animation de nuit à la découverte de l'acoustique a été réalisée par le GCP à l'ermitage Saint-Jean-du-Puy pour initier les participants à l'écoute nocturne des Chiroptères.

Un bel intérêt est porté sur les Chiroptères par la commune de Trets. Ces animations, rassemblant une quarantaine de participants, ont été un franc succès !

... Et de multiples animations et actions de sensibilisation en région PACA

Le GCP a été actif cette année en termes de communication et de sensibilisation ! Voici quelques autres exemples de ce qui a été réalisé en 2023.

ARTICLE INVENTAIRE ABC VOLX

Dans le cadre de l'ABC sur la commune de Volx (04), un article sur les Molosses de Cestoni a été rédigé dans le journal communal "l'Oulivié". En effet, cette commune, avec ses nombreuses falaises, est un habitat de choix pour le Molosse. Une partie des falaises de Volx est d'ailleurs protégée par un Arrêté de Protection de Biotope.

ANIMATION A LA BRASS'BASTELLE

David Sarrey, chiroptérologue, a fondé sa micro-brasserie la Brass'Bastelle à Volx (04) en 2017, mettant à l'honneur les chauves-souris au travers des différentes saveurs de bières portant leurs noms. À l'occasion de la Nuit de la Chauve-souris, le 25 août 2023, la brasserie accueillait le GCP pour une animation grand public dans une ambiance festive.

ACCOMPAGNEMENT D'UNE ECOLE D'ART

Dans le cadre d'un projet artistique, l'Ecole d'Art Intercommunale de Digne-les-Bains a fait appel au GCP afin de découvrir l'enregistrement sonore et vidéo des Chiroptères. Après un échange autour de leur biologie et du fonctionnement de l'écholocation une sortie sur le terrain a eu lieu pour assister à une sortie de gîte de Petits Rhinolophes et écouter en direct ce phénomène par la technique hétérodyne*. Des observations visuelles ont également pu être réalisées avec une caméra thermique.

Les échanges ont été riches tout comme le travail sur les sons et les images. L'inventaire acoustique des chauves-souris survolant l'école par écoute passive**, a permis de fournir du matériel pour une exposition artistique et immersive dans le cadre du festival InvenTerre sous l'intitulé « Habiter discrètement. Une démarche d'atlas à l'école d'art IDBL ».

*L'écoute active à l'hétérodyne permet de détecter la présence de chauve-souris en vol et de retranscrire leurs cris de façon audible en transformant mécaniquement le son.

**L'écoute passive utilise des enregistreurs acoustiques et retranscrivent les sons par l'expansion de temps (ralentissement d'un son de 3 secondes en 30 secondes).

LOCATION D'EXPOSITIONS

La grande exposition du GCP « Les demoiselles de la nuit » a été exposée à la médiathèque de Saint-Étienne les Orgues du 22 mai au 14 juin 2023. Elle a pu profiter

FETE DE LA SCIENCE

En 2023, la Fête de la Science a mis à l'honneur les sciences participatives ! À cette occasion, le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) a animé le 12 octobre des suivis de nichoirs à chauves-souris chez deux arboriculteurs de la commune de Sénas (13). Le GCP ainsi que l'Institut de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), étaient aussi présents pour l'animation de cette journée.

La première partie de la journée s'est déroulée chez M. Arnaud Bréguier avec une classe de 18 étudiant.es en 1^{re} année de formation en écologie à l'Université d'Avignon. Les étudiant.es se sont réparti.e.s en trois groupes pour couvrir le suivi de l'ensemble des nichoirs installés sur les parcelles. Si certains n'étaient pas très à l'aise avec les Chiroptères, la majorité était ravie d'en observer « en vrai » pour la première fois ! L'après-midi, un suivi de nichoirs ouvert au grand public a été réalisé chez M. Denis Lascaux sur le même mode de déroulement.

Sur la cinquantaine de nichoirs prospectés dans la journée, seulement deux se

sont avérés être occupés par des chauves-souris. Ce fut tout de même l'occasion pour les participant.e.s de s'initier au protocole de suivi de nichoirs et d'apprendre à utiliser des caméras endoscopiques. Le suivi s'est terminé sur un temps d'échange avec des recommandations pour relocaliser les nichoirs mal positionnés.

INTERVENTION DANS UN STAGE NATIONAL DE SPELEOLOGIE

Dans le cadre d'un stage national le 20 novembre 2023, le GCP est venu présenter un projet de préservation d'une cavité mené depuis plusieurs années avec le CDS84. **Le contexte et les modifications de la cavité depuis 1960 ont été présentés ainsi que les études biologiques du milieu et de la fréquentation humaine menées depuis 20 ans par le GCP.** L'échange a ensuite porté sur la manière de restaurer écologiquement un tel site dégradé en ménageant cependant différents objectifs tels que la poursuite d'un usage scientifique et récréatif, tout en limitant les coûts de protection. Ainsi, au cours d'un module de formation, les stagiaires et leurs encadrants ont notamment identifié par diverses techniques un point possible d'ouverture artificielle afin de compartimenter les espaces : l'espace utilisé historiquement par les chauves-souris et l'espace récemment utilisé par les spéléologues depuis la désobstruction du réseau il y a 60 ans. Ceci a fait l'objet d'un article par la FFS dans Spélunca et d'une présentation au propriétaire des lieux très favorable au projet de restauration écologique de la cavité.

aux élèves du secteur et durant la Fête de la Nature à Saint-Etienne-les-Orgues à laquelle le GCP et ses membres ont participé activement malgré des conditions climatiques dantesques (très forte grêle et pluie).

L'exposition « La chauve-souris, une créature étrange » a été installée dans les locaux du Parc National de la Vanoise durant 2 mois d'été.



2022

Deuxième phase de
travaux

Mise en place de
suivis

104 Grands Rhino-
lophes

12 Murins à oreilles
échancrées

2021

41 Grands
Rhinolophes

2017

Première phase
de travaux

2016

78 Grands
Rhinolophes

2015

Achat de la
ferme
de Chorges

Suivis chiroptérologiques du palace de Charges (05)

La ferme est une propriété du GCP depuis 2015. **Ces bâtiments abritent une colonie de Grands Rhinolophes et des Murins à oreilles échan-crées en période de mise-bas.** Des travaux, financés par la Région Sud PACA et le GCP ont été réalisés en plusieurs phases entre 2017 et 2022, afin de pérenniser le site, notamment pour prévenir un effondrement de la toiture.

Suite à cela, des suivis directs et indirects ont été menés sur une année complète en 2022 afin d'améliorer les connaissances de l'utilisation du site par les chauves-souris et de déterminer les conditions abiotiques des différentes pièces. **L'objectif étant d'identifier des aménagements favorables à mettre en place afin de permettre une augmentation des effectifs.** Ces suivis ont pu être réalisés grâce à un financement de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du Plan France Relance.

Les résultats de ces suivis sont les suivants :

- Les effectifs de Murins à oreilles échan-crées et de Grands Rhinolophes en 2022 sont les plus élevés jamais comptés dans ce gîte (104 Grands Rhinolophes et 12 Murins à oreilles échan-crées). Ces résultats sont très encourageants d'autant plus qu'on observait une nette baisse des effectifs dans le gîte depuis 2016 (78 Grands Rhinolophes en 2016 et 41 en 2021). Nous ne savons pas où les individus trouvent refuge. Une télémétrie serait à envisager.
- Les bâtiments sont également utilisés durant les périodes de transit par des individus

de Grands Rhinolophes et de Murins à oreilles échan-crées.

L'étude des conditions abiotiques montre l'intérêt des différents bâtis du site pour la période de mise-bas, mais pas pour la période d'hibernation. La température en période d'hibernation étant légèrement trop élevée.

L'observation de la colonie de Chiroptères en période de mise-bas et durant les périodes de transit prouve l'efficacité des travaux réalisés en 2022, notamment ceux de restauration de la toiture.

Des préconisations d'aménagement sur les bâtis, notamment pour les accès des chauves-souris et pour l'isolation des pièces, ont ainsi pu être émis. La recherche de financement pour réaliser ces aménagements fait partie des actions prioritaires à mener sur ce site.

La poursuite des suivis de la colonie permettra également d'améliorer les connaissances et la conservation de ces espèces dans le secteur. Une attention particulière devra notamment être portée sur les périodes de mise-bas et de transit .

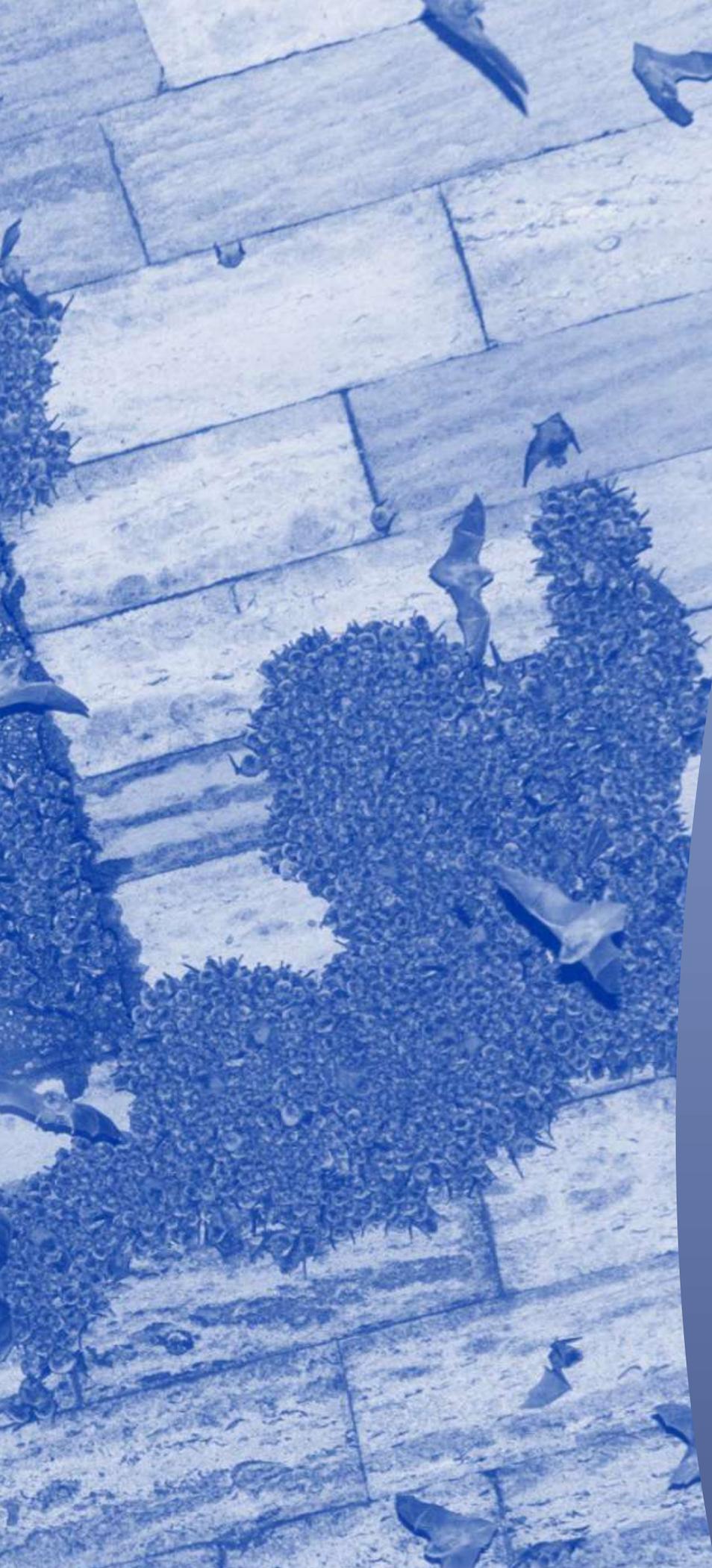
De plus, un projet de Réserve Naturelle Régionale* en faveur des Chiroptères est en cours de réalisation, afin de mettre en place des moyens de gestion et de protéger les éléments nécessaires aux Chiroptères sur le long terme : le gîte et le milieu de chasse environnant.

* Retrouvez l'article dédié au projet page 23.



Financé par





2018

Le plan de gestion de l'APB voit le jour

2015

Le GCP acquiert la parcelle située au-dessus de la colonie afin de mieux la préserver et l'étudier

2013

Les grilles condamnant les accès sont améliorées et un Arrêté de Protection de Biotope (APB) est acté

2003

Le GCP découvre la colonie de chauves-souris d'Orgon (notamment de Minioptères de Schreibers) qui se révèle être la plus importante colonie de mise-bas de la région

Des nouvelles du site d'Orgon (13)

Cette propriété fait partie des gîtes majeurs d'intérêt international, et d'après les derniers suivis réalisés deux fois par an, **les effectifs sont compris entre 3 000 et 6 000 individus en période de mise-bas et la diversité spécifique observée est d'au moins sept espèces de Chiroptères** : Minoptère de Schreibers, Petit Murin, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe, Murin de Capaccini et Murin de Daubenton.

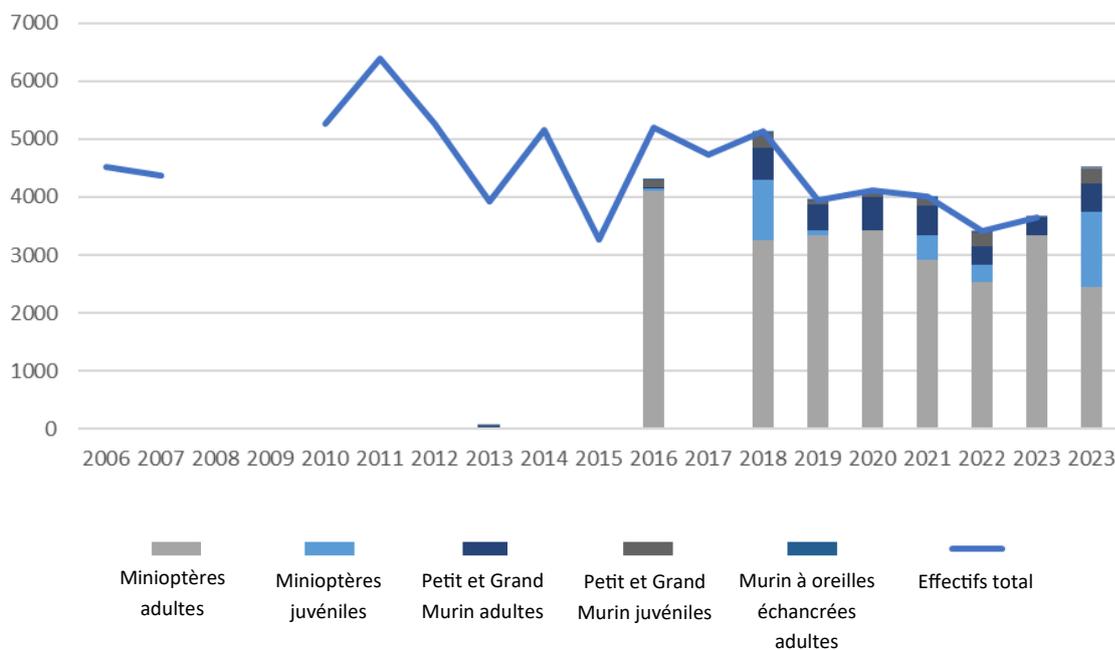
Le site d'Orgon fait également partie des sites sur lesquels le GCP étudie la faisabilité de créer une Réserve naturelle régionale (RNR). Cela permettrait de renforcer la protection du site, de faciliter la veille et la con-

certation locale et d'avoir les moyens de gérer le site. Un travail conséquent de concertation a été mené dans ce sens depuis deux ans.

Une animation foncière auprès de tous les propriétaires est à poursuivre afin que toutes les parties prenantes se mettent d'accord sur le périmètre de la RNR, ainsi que sur sa réglementation, la particularité du site étant sa localisation en contexte urbain.

Le GCP ambitionne également d'installer à Orgon un espace muséal, une « **Maison de la chauve-souris** » pour profiter de la proximité de la colonie. Ce programme a été proposé au parc des Alpilles, à la mairie ainsi qu'au CD13. Affaire à suivre.

Tunnel d'Orgon : Effectif Chiroptères en période de mise-bas





Acquisition d'un site d'intérêt national :

Les carrières d'Ocre de Villars (84)

Le 21 février 2023, le GCP a signé l'achat de deux parcelles faisant un total de 4 ha comprenant les entrées de deux carrières d'ocre présentes dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la colline de la Bruyère à Villars (84).

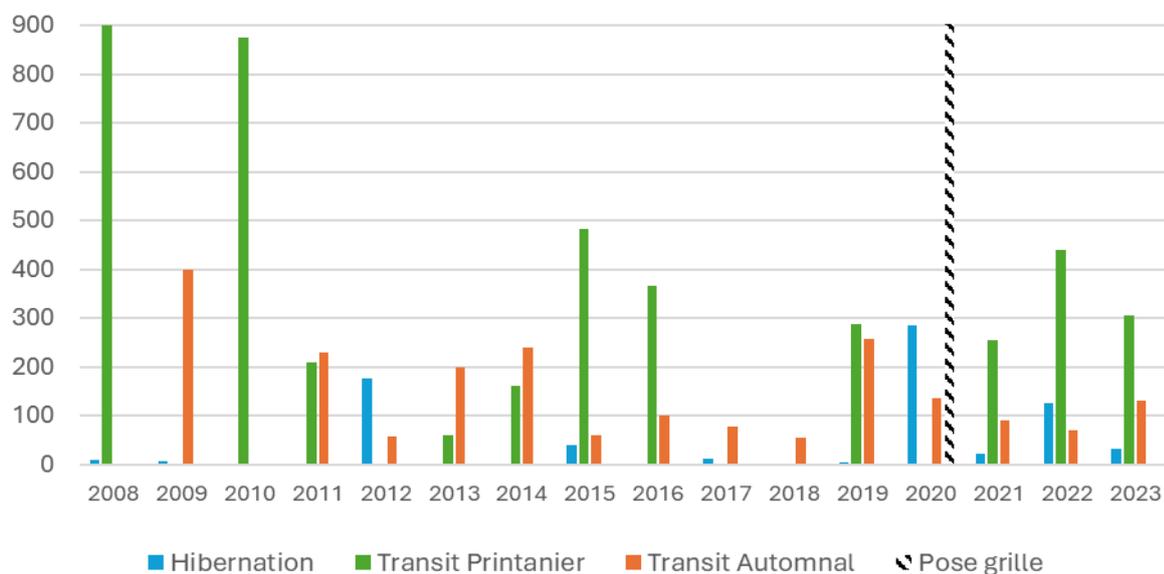
La carrière d'ocre est un gîte majeur d'intérêt national qui abrite 11 espèces de Chiroptères, dont six d'intérêt communautaire à différentes périodes clés de l'année :

- Hibernation : ~ 50 Petits Rhinolophes, > 20 Grands Rhinolophes, ~ 10 Minoptères de Schreibers, Barbastelle, plusieurs Murins en petit nombre...

- Transit : site de transit majeur pour le Minoptère de Schreibers avec plus de 300 individus au printemps ces dernières années suite à un déclin depuis 2008.

Les deux sites ont été fermés en juin 2020 afin d'empêcher l'accès humain à l'intérieur des galeries. Pour la suite un rapport scientifique a été produit en 2023 afin de proposer une protection réglementaire à définir avec les partenaires. La création d'un APB est en discussion avec les différents acteurs de l'ENS.

Effectif maximum de Minoptère de Schreibers dans la carrière d'ocre par période biologique



Bientôt des Réserves Naturelles Régionales dédiées aux chauves-souris en région PACA?



Région Sud PACA et GCP



Région PACA



A suivre

Grâce à une subvention de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GCP a pu mener de 2021 à 2023 une étude d'opportunité pour créer des Réserves Naturelles Régionales (RNR) dédiées aux chauves-souris afin de protéger durablement leurs gîtes. Ce serait une première sur la région puisqu'aucune RNR dédiée aux chauves-souris n'existe jusqu'à présent.

Cette étude a tout d'abord permis d'acter la stratégie la plus adéquate qui est de créer une réserve par site, ce qui laisse une plus grande souplesse de classement et de gestion qu'une RNR multisites. Elle s'est ensuite concentrée sur les territoires de deux sites appartenant au GCP, le premier sur les communes de Chorges et de Prunières (05) et le second sur la commune d'Orgon (13). Les concertations menées ont permis d'obtenir un avis favorable des trois conseils municipaux de ces villes sur le projet. Une extension du périmètre des réserves au-delà des propriétés du GCP est cependant nécessaire pour englober les corridors de déplacement et les terrains de chasse des chauves-souris qui sont sur des parcelles communales ou privées. Cela nécessite de poursuivre les concertations sur le périmètre mais aussi de bien identifier le règlement de la future RNR avec les communes et les propriétaires des parcelles identifiées.

C'est ce qui va pouvoir être réalisé grâce à l'obtention d'une subvention de l'agence de l'eau, via le fonds vert. Ce nouveau projet triennal, en collaboration avec la Région, intègre également une étude de faisabilité sur quatre nouveaux sites à enjeux en termes de protection des colonies de Chiroptères. Le GCP y travaille depuis de nombreuses années et a un bon relationnel avec les acteurs locaux. Ces sites se situent dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes.

Une RNR est un espace naturel protégé dont la Région a la compétence.

Ce dispositif permet de :

- **classer des espaces régionaux** présentant un intérêt patrimonial pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ;
- **renforcer la protection des sites** grâce à une réglementation sur mesure selon des zones de sensibilité identifiée sur un périmètre défini ;
- **promouvoir les activités humaines compatibles**, informer et sensibiliser le public.

Deux ans d'enquête SMAC sur une colonie de Molosse de Cestoni



Région Sud PACA, DREAL PACA,
France Nation Verte, Ville de Nice et GCP



Région PACA



En cours

Le GCP coordonne la veille sanitaire en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le stockage et la récolte de matériel biologique permet de participer à des programmes de recherches spécifiques, de mener une veille sur le lyssavirus (virus de la rage), de constituer des collections avec les muséums départementaux, mais aussi de déclencher des protocoles spécifiques en cas de mortalité anormale.

En France, lorsqu'une mortalité est jugée « anormale » dans un site hébergeant une population de Chiroptères, une procédure d'intervention est déclenchée dans le but de collecter rapidement les cadavres et de les envoyer vers différents laboratoires spécialisés pour en déterminer la cause.

La nécessité d'être réactif dans de tels cas a été prise en compte dans le deuxième Plan national d'actions en faveur des Chiroptères (PNAC, 2009-2013). Fruit d'une collaboration entre la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (animateurs du Plan National d'Actions), la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES), le réseau de Surveillance de la mortalité anormale des Chiroptères (SMAC), a été créé, et a pris une dimension nationale en 2014. Le troisième PNAC (2016-2025) officialise et pérennise ce réseau à travers son action 2, consacrée à la veille sanitaire.

Cette surveillance repose sur le fonctionnement du réseau SAGIR, coordonné à l'échelle nationale par l'OFB, et en région par un référent SMAC, le GCP.

Le déclenchement d'un évènement SAGIR mobilise de nombreux acteurs et s'appuie sur un ensemble de laboratoires spécialistes : laboratoires départementaux d'analyses vétérinaires

(LDAV), laboratoires de l'ANSES, laboratoires spécialisés dans les analyses en toxicologie, virologie, bactériologie, parasitologie, mycologie, histologie, etc.

En parallèle des études biologiques et les études terrain pour affirmer ou infirmer une hypothèse liée à la cause de mortalité, sont réalisées par les chiroptérologues locaux.

Episode anormal sur une colonie de Molosse de Cestoni : septembre 2022

En 2022, l'équipe SOS du GCP est contactée à de nombreuses reprises par des habitants de Nice, faisant état d'un épisode de chute massive de chauves-souris en plein cœur de Nice. Une dizaine d'individus juvéniles étaient récupérés au sol toutes les nuits, et ce pendant presque 3 semaines. Des tournées de bénévoles du centre de soins local et du GCP ont été organisées afin de récupérer les survivants et de les confier à un centre de soins. Malheureusement, beaucoup ont péri, victimes d'actes malveillants, prédatés, écrasés par les véhicules, etc. 110 individus ont pu être récupérés vivants.

Les individus, uniquement des juvéniles, tombaient de leur gîte, une fente entre deux meubles, située à une vingtaine de mètres de haut, sans savoir voler. Une partie des individus était en âge d'effectuer leurs premiers vols, l'autre partie était encore trop jeune pour cela. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer ces chutes. Le GCP s'est atta-

ché à les étudier pendant plusieurs semaines. Ainsi, des enregistreurs acoustiques ont été posés sur place, des observations du comportement de la colonie ont été réalisées et un suivi de l'état de santé des individus en soins a été mené grâce à une collaboration entre le GCP et les centres de sauvegarde. La colonie a été estimée à 500 adultes, il s'agit de l'un des plus importants regroupements connus de Molosses de Cestoni en région Sud à ce jour.

Les hypothèses de perturbations locales ont toutes été infirmées. En parallèle, les individus en soins présentaient des symptômes peu communs et très récurrents : kystes osseux, fractures spontanées, malformations des doigts, symptômes neurologiques, jaunisses, œdèmes.

Cet évènement a immédiatement fait l'objet d'un signalement auprès du réseau mortalité anormale (SMAC) et a mobilisé de multiples acteurs : centres de soins, laboratoires d'analyses, syndicats de copropriété, commune de Nice, Métropole Nice Côte d'Azur, GCP.

Grâce à cette mobilisation, 50 cadavres ont pu être autopsiés et analysés dans le cadre de cet épisode.

Les autopsies et premiers résultats d'analyses n'expliquaient pas cette perturbation majeure de la colonie, ni les symptômes peu communs des individus soignés faisant plus penser à une carence ou une intoxication graves. Des échanges avec des Italiens nous ont mis sur la piste. Des analyses toxicologiques ont alors été demandées par le GCP et lancées par l'OFB.

Les résultats d'analyses se sont avérés fortement positifs au plomb, à plus de 269 000 µg/kg. Or le plomb crée des déséquilibres majeurs du métabolisme chez les jeunes sujets. Ce type d'intoxication peut se manifester par des symptômes atypiques justement observés sur les individus en soins. Un tel taux de contamination a rarement été observé chez des êtres vivants. Il laisse penser à une double contamination des juvéniles : via le milieu et via le lait maternel.

Les juvéniles récupérés ont nécessité 11 mois de soins intensifs. 62 ont pu être relâchés, le reste des individus n'ayant pas survécu.

Malheureusement, la colonie de mise-bas était, au moment de la réception des derniers résultats d'analyses, déjà réinstallée dans le gîte et en période d'élevage des jeunes. Afin de sauver un maximum d'individus et de limiter les séquelles liées à leur intoxication lorsque cela était encore possible, les centres de soins ont ainsi été prévenus et mobilisés pour anticiper l'arrivée de nouveaux juvéniles et appliquer un protocole de soins spécifique à une intoxication au plomb établi par le GCP.

Second épisode anormal sur la colonie de Molosse de Cestoni : septembre 2023

Cette année, 60 individus sont récupérés vivants à la fin du mois d'août et début septembre. Une campagne de sensibilisation est menée par le GCP afin de sensibiliser les habitants du quartier et leur faire mieux connaître cette espèce sauvage.

Une étude du comportement de la colonie a pu être réalisée par le GCP. En septembre 2023, moins d'individus sont observés en sortie de gîte qu'en 2022 : la colonie est estimée à 200 adultes. Il est observé un comportement obsessionnel des juvéniles à se jeter hors de la fissure. Des symptômes neurologiques, constatés auparavant, coïncident avec ce comportement. Sur les individus récupérés au sol, de nombreux individus présentent comme l'année précédente des déformations ou kystes sur les ailes.

Neuf cadavres de juvéniles ont pu être analysés et autopsiés dans le cadre du déclenchement d'un nouvel épisode SMAC.

Comme l'année précédente, les résultats d'analyses sont revenus positifs à une contamination au plomb et largement au-dessus des valeurs de références. Avec une telle intoxication, les animaux ne devraient pas être vivants.

En parallèle, le GCP a pu réaliser des prélèvements de matériau directement dans la fissure, afin de confirmer qu'il s'agissait bien de la source de contamination des individus. Les résultats sont eux aussi revenus fortement positifs au plomb.



A savoir : dans le cadre de la veille sanitaire « humaine », le seuil de déclenchement d'un protocole de mise en sécurité pour des dosages physiques est fixé à un maximum de 70µg/m². Ici, les résultats sont compris entre 68 et 529µg/m².

Une quarantaine de juvéniles a survécu parmi ceux récupérés en septembre 2023, ils sont à ce jour en avril 2024 encore en soins.

Quel avenir pour cette colonie de Molosses de Cestoni ?

Cette colonie de Molosse de Cestoni, en détresse depuis 2022, a mobilisé un réseau d'acteurs important. Le travail en collaboration a été essentiel dans cette opération de sauvetage. Cette enquête a permis de comprendre le mal qui rongait cette colonie de mise-bas. La colonie ayant déjà subi deux échecs de reproduction consécutifs, il est maintenant nécessaire et urgent de condamner l'accès au gîte pour les chauves-souris.

Cette condamnation se fera en deux étapes, via la pose d'un système provisoire avec systèmes anti-retour, puis une fermeture définitive 10 jours plus tard. La sortie des individus via le système anti-retour permettra d'acquérir des connaissances sur les effets du plomb sur

les adultes. Via la capture d'individus sortants, nous pourrions documenter les symptômes observés pouvant avoir un lien avec une intoxication au plomb, réaliser des prélèvements de guano et poser des émetteurs. Les individus relâchés seront ensuite suivis par télémétrie. Nous espérons ainsi connaître leur réseau de gîtes satellites et de nouvelles colonies urbaines.

Les prochaines étapes seront alors d'entamer des démarches de mise en protection des gîtes à forts enjeux pour le Molosse de Cestoni et d'étudier les solutions de décontamination de ce gîte pour espérer le rouvrir un jour en toute sécurité.

Nous tenons ici à particulièrement remercier le réseau SMAC et tous les acteurs mobilisés dans le cadre de ce sauvetage d'ampleur, sans qui ce travail n'aurait pas été possible, notamment les nombreux bénévoles, centres de soins des régions PACA et Occitanie (Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO PACA, LPO Hérault, CSAM 06, Aquila 05), l'Agence Régionale de Santé, la clinique vétérinaire Lingostière, et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Actions réalisées par : GCP, Office Français de la Biodiversité, Laboratoire Départemental d'Analyses 05, École Nationale Vétérinaire de Toulouse, Faunapath.

Routes de vol des Minioptères de la carrière de Saint-Rémy-de-Provence



Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et GCP



Saint-Rémy-de-Provence (13)



Terminé

En 2023, une étude a été menée dans le site d'hibernation de Minioptères de Schreibers le plus important en termes d'effectifs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les objectifs étaient :

- d'acquérir des connaissances sur les corridors écologiques empruntés par les Minioptères à la sortie de la carrière ;
- d'améliorer les connaissances sur les zones de pollution lumineuse ;
- de croiser les routes de vol et les menaces liées à l'urbanisation (infrastructures routières et présence de lampadaires) ;
- de proposer des mesures concrètes de conservation pour préserver la population.

Grâce à la collaboration du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA), du site archéologique de Glanum (Centre national des monuments historiques) et de nombreux bénévoles, nous avons pu mener à bien cette mission qui a nécessité cinq sessions de terrains et un investissement humain significatif de plus de 60 journées homme.

Les résultats de l'étude ont été exposés aux différents partenaires du projet qui ont d'ores et déjà initié des démarches favorables sur le sujet. Le parc d'éclairage communal va ainsi être renouvelé pour **limiter la température de couleur des sources lumineuses** passant à des lampadaires avec une émission de 2 200 Kelvins - bien que nous aurions souhaité passer à 1 800 Kelvins (Fiches AUBE – Aménagement, urbanisme, biodiversité, éclairage. CEREMA, 2022). La commune de Saint-Rémy-de-Provence et le PNRA se sont engagés à prendre contact avec les particuliers afin de limiter l'éclairage privé (hôtels notamment). Enfin, un aménagement routier est envisagé pour solutionner les zones de conflit entre les corridors de vol des chauves-souris et la voirie.



Poster présenté lors des
Rencontres Grand Sud en
2023

Aménagement de l'ancienne mairie d'Albosc en faveur des chauves-souris



Parc Naturel Régional du Verdon et Office Français de la Biodiversité



Albosc (04)



A suivre

Un appel à projet a été lancé en 2021 par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour soutenir des actions concrètes de restauration écologique (MobBiodiv'). Le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) et le GCP ont ainsi pu mettre en place une opération d'aménagement de l'ancienne Mairie d'Albosc (04) en 2023, afin d'y créer un espace dédié aux Chiroptères, et plus particulièrement au Petit Rhinolophe. Avec l'appui du maire de la commune, investi dans la protection de la biodiversité sur son territoire, le PNRV et le GCP ont mené cette mission à bien.

Le bâtiment possède des combles et une cave, pouvant être favorables à la présence des Chiroptères, et offrant des gîtes avec plusieurs gammes de températures et d'humidité. Les combles ont révélé une taille et des conditions pouvant être très favorables pour la mise-bas et l'élevage des jeunes, tandis que la cave, très humide, présente un fort potentiel pour l'hibernation. Des aménagements ont donc été imaginés pour relier ces deux espaces. **Cela a l'avantage de permettre aux chauves-souris de se déplacer d'une pièce à l'autre en fonction de leurs besoins, qui varient au cours de l'année et des conditions météorologiques.**

Les combles qui étaient très lumineux et ventilés ont été obturés pour rendre l'espace complètement imperméable à la lumière et fermés pour y empêcher les courants d'air. Une chiroptière (passage à chauve-souris) a été construite sur la face du bâtiment présentant le chemin d'accès le plus facile pour les chauves-souris. La cave a seulement été vidée des ordures qui y étaient présentes.

Enfin, les deux espaces ont été reliés par la création d'un conduit maçonné à l'extérieur, permettant la circulation des individus d'un étage à l'autre sans passer par l'extérieur. Ce conduit fournit un accès facile et sécurisé aux chauves-souris, qui peuvent dorénavant utiliser le bâtiment durant toute l'année. D'autres sites similaires sont connus en région PACA et sont utilisés par l'espèce. Un point de vigilance reste la pollution lumineuse autour du gîte, qui devra être gérée. **Un suivi sera régulièrement mené par les agents du PNRV. Nous espérons compter de nombreuses chauves-souris dans ce nouveau gîte 5 étoiles.**

Le Grand Rhinolophe: un indicateur biologique pour modéliser la connectivité écologique

€ Ménelik / Agence de l'eau

📍 Bouches-du-Rhône

🕒 Terminé

En 2021, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA), nouvellement renommé Ménelik, a été retenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour expérimenter la mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Les PSE sont des dispositifs d'aides du Ministère de la transition écologique et des agences de l'eau et ont pour objectif d'inciter à la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement et ainsi contribuer à la transition agroécologique.

C'est dans ce contexte que le GCP a travaillé sur un état des lieux de la fonctionnalité écologique de la trame turquoise* sur deux vastes aires d'étude : le bassin du Vallat (3 900 ha) et le bassin amont de l'Arc (6 600 ha). Pour cela, une modélisation cartographique des corridors écologiques a été réalisée en collaboration avec le biologiste de la restauration des écosystèmes et sigiste Samuel Pereira Dias (Landscape Biodiversity Solutions - LBS) ... et les chauves-souris ! En effet, elles sont d'excellentes indicatrices de la connectivité des milieux, notamment les ripisylves, habitat majeur de la trame turquoise où les chauves-souris remplissent de nombreux besoins de leur cycle vital. Pour ce modèle paysager, c'est le Grand Rhinolophe qui a été choisi comme espèce indicatrice. Un référentiel a ainsi été créé sur la base des précédents mis au point par le GCP pour d'autres projets sur les continuités écologiques. Espèce particulièrement sensible à la fragmentation du paysage, le Grand Rhino-

lophe ne peut circuler facilement dans les espaces «vides», c'est-à-dire sans corridors. Ainsi, une plaine agricole ou une trouée de plus de 35 mètres dans une haie constituent de véritables barrières à son déplacement empêchant le passage d'un individu sur deux.

Une fois la connectivité modélisée et les zones de rupture identifiées, des scénarios de restauration optimisés pour l'espèce ont été proposés. Ceux-ci ont été hiérarchisés sur la base du meilleur gain de connectivité par rapport à la longueur de linéaire restaurée. **Le but étant, à terme, d'identifier quelles sont les IAE (Infrastructures Agroécologiques) des parcelles engagées dans le PSE à restaurer en priorité.** Les résultats montrent aussi la nécessité d'engager un plus grand nombre de parcelles pour assurer la bonne restauration de la connectivité des bassins versants pour les espèces exigeantes comme le Grand Rhinolophe.

** La trame turquoise est « la superposition de la trame verte et bleue. Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation des espèces » selon Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.*

Ménelik - PSE Bassin de l'Arc



Ménelik- Qualité et ressource en eau



Partenariat avec le Parc national des Calanques



Parc National des Calanques



Bouches-du-Rhône



En cours

Dans le cadre de l'accord-cadre de partenariat scientifique et technique entre le GCP et le Parc national des Calanques signé fin 2019, plusieurs actions ont été menées en 2023.

Ce partenariat a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les Chiroptères dans le Parc, notamment dans le cadre de projets appliqués, pour mieux concilier activités humaines et enjeux chiroptérologiques. Il permet au Parc national des Calanques de bénéficier de formations pour les agents du Parc ou de conseils sur la hiérarchisation et la gestion des sites à enjeux.

Le Parc National des Calanques a sollicité un avis sur l'évaluation des incidences Natura 2000 de projets de mise en sécurité de falaises. **Le bilan est qu'il existe un manque de connaissances des maîtres d'ouvrages et des bureaux d'étude sur les enjeux et les techniques d'inventaires des Chiroptères en falaises et donc une sous-évaluation des enjeux biologiques présents.**

Le GCP a également été sollicité afin de rédiger une page de la nouvelle édition du topo d'escalade de La Ciotat. Il s'agit d'un secteur avec des enjeux importants pour les chauves-souris. Cette page fournit des éléments généraux sur les Chiroptères des falaises et des grottes et présente les précautions que doivent prendre les grimpeurs vis-à-vis des chauves-souris : ne pas couper les arbres et arbustes, ne pas purger les instabilités rocheuses, contourner les grottes et s'éloigner si une chauve-souris est aperçue ; ne pas diffuser les positions des cavités en falaise, ne pas encourager leur visite.

Des analyses acoustiques d'enregistrements SM4 ont également été réalisées dans le cadre de ce partenariat. Elles ont permis de faire plusieurs découvertes, dont celles décrites page 1.



Protection et relocalisation d'une colonie de chauves-souris dans un mas des Alpilles



Métropole Aix-Marseille-Provence, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Parc naturel Régional des Alpilles et GCP



Paradou (13)



A suivre

Fin août 2020, une nouvelle colonie de reproduction de chauves-souris a été découverte dans un mas sur la commune du Paradou (13). Ce sont les nouveaux propriétaires des lieux qui ont signalé sa présence à l'animatrice Natura 2000 des Alpilles. Cette colonie occupait plusieurs salles d'un corps de ferme que les propriétaires souhaitaient rénover. Ces derniers étaient désireux de trouver des solutions pour concilier leur projet de rénovation avec le maintien de la colonie de Chiroptères sur le site. **L'état initial réalisé par le GCP en 2023 a confirmé la présence de deux espèces: une vingtaine d'Oreillard gris et une quarantaine de Murins à oreilles échanquées, dont une dizaine de jeunes.**

L'aspect novateur du projet pour le GCP a été de collaborer avec un architecte entouré de spécialistes matériaux et thermiciens pour proposer une solution concrète et innovante à cette problématique de cohabitation.

La solution d'une cabane à chauves-souris indépendante a été retenue. En effet, elle permet de répondre aux besoins de cette colonie mais elle pourrait aussi convenir dans d'autres situations,

lorsque la délocalisation passive d'une colonie est nécessaire faute d'autre solution. La création, de toute pièce, d'un gîte répondant aux exigences des espèces de chauves-souris inféodées au bâti laisse entrevoir la possibilité d'avoir des plans préconçus, facilement reproductibles, pour construire des gîtes adaptés à moindre coût. Rien ne garantit cependant que les chauves-souris choisissent d'occuper systématiquement ces gîtes, les relocalisations étant toujours délicates.

Le GCP prévoit de suivre la conception et la pose de la cabane à chauves-souris et, par la suite, de réaliser des suivis pour confirmer son utilisation par les Chiroptères. Cette partie de projet n'est à ce jour pas lancée.

En France, toutes les chauves-souris sont protégées par l'article L.411-1 du Code de l'Environnement depuis 1976 et par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que l'arrêté modificatif du 15 septembre 2012 et il est notamment interdit de détruire, altérer ou dégrader leurs sites de reproduction et leurs aires de repos.

Brigade volante dans le 1^{er} Régiment de chasseurs d'Afrique

€ USID de Draguignan

📍 Montferrat (83)

🕒 A suivre

L'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID) de Draguignan souhaite réhabiliter quatre corps de ferme pour le logement et l'entraînement des militaires sur le camp de tir de Canjuers, sur la commune de Montferrat (83). Cependant, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN PACA) avait signalé en 2021 la présence d'un bataillon volant de Petits Rhinolophes occupant plusieurs de ces fermes. Une étude d'impact devenait nécessaire. Le CEN a contacté le GCP pour accompagner l'armée sur ce sujet. Soucieuse de la bonne harmonie entre les armées de terre et de l'air, l'USID a missionné le GCP pour évaluer l'impact du projet de réhabilitation et proposer des mesures techniques pour assurer la préservation des colonies.

Des inspections ont donc été menées sur place durant la période estivale en 2022. Celles-ci ont permis de recenser près d'une centaine de Petits Rhinolophes et quelques Oreillards sur trois

des quatre fermes devant être soumises à des rénovations.

Le GCP a simultanément expertisé les bâtiments quant à leur utilisation par les chauves-souris, ainsi que les abords des fermes. Les mesures proposées ont été intégrées aux cahiers des charges des travaux, ce qui permettra la préservation d'espaces dédiés aux Chiroptères au sein des bâtiments. Ces mesures ont été validées par la DREAL, évitant une demande de dérogation à l'USID qui est cependant tenu de respecter à la lettre les préconisations établies par le GCP.

Un suivi des populations du site devrait voir le jour pour les années à venir, permettant d'évaluer l'impact réel des travaux sur les colonies et d'établir des mesures correctrices au besoin. Gageons que les préconisations soient effectivement prises en compte et que les Petits Rhinolophes puissent prospérer dans ce nouvel habitat modifié et amélioré.



Diagnostic d'un ancien tunnel ferroviaire dans les Alpes-Maritimes



Conseil Départemental des Alpes-Maritimes



Saint-Jeannet (06)



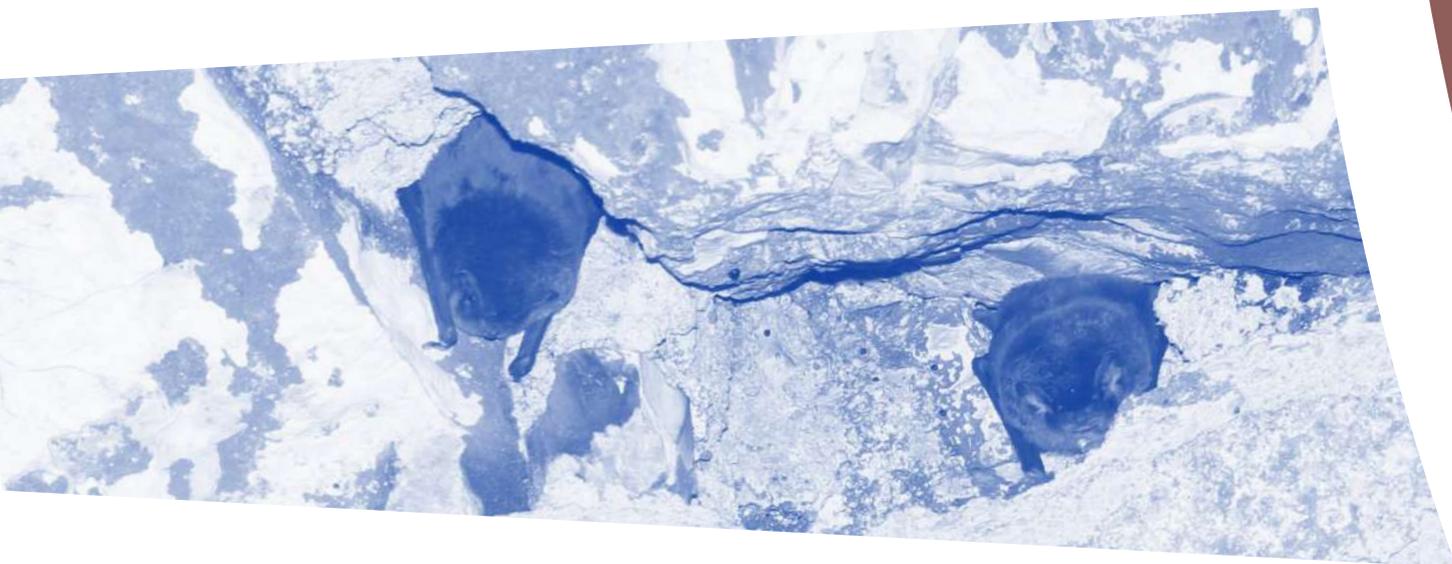
A suivre

Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes a été mandaté par la Métropole de Nice afin d'étudier un projet de réhabilitation en piste cyclable de deux anciens tunnels ferroviaires et d'un viaduc sur la commune de Saint-Jeannet (06). Un pré diagnostic mené en juillet 2022 avait permis d'identifier un enjeu fort sur un des deux anciens tunnels ferroviaires malgré des interventions préalables de nettoyage du site utilisé en dépôt de matériel BTP : des Petits Rhinolophes et Minioptères de Schreibers avaient notamment été observés ainsi que du guano en galette et de nombreuses et discrètes nyctéribies sur les plafonds.

Ainsi, courant 2023, un état initial sur un cycle biologique complet a été réalisé sur cet ouvrage. Cette étude a permis de **compléter l'enjeu chiroptérologique du tunnel pré identifié en 2022**. En effet,

une colonie de transit d'environ 40 Minioptères à l'automne et 30 au printemps a été découverte ! L'utilisation du tunnel durant toutes les périodes du cycle biologique (hors hibernation) par des individus isolés de Grand et Petit Rhinolophe et de Murin à oreilles échan-crées a également été mise en avant.

Des propositions d'aménagement pour la prise en compte de ces enjeux dans le projet d'aménagement ont ainsi été émises par le GCP. Il s'agissait en priorité du contournement du tunnel qui est faisable ici ou de l'installation d'un petit tunnel destiné à la piste cyclable dans le tunnel ferroviaire sur toute sa longueur mais réduisant l'espace de vol de la colonie sans certitude de succès. Celles-ci sont en cours d'analyse par le CDo6 et la Métropole de Nice.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Préservation d'un gîte à Murin de Bechstein dans le Var



Escota



Fréjus (83)



A suivre

Un ouvrage d'art situé sur la commune de Fréjus abrite une colonie de **mise bas de Murin de Bechstein** pouvant atteindre 100 individus. Ce gîte est facilement accessible et montre une fréquentation humaine assez importante (accès facile et présence de nombreux tags). Ainsi, la décision a été prise de le protéger, afin d'éviter au maximum le dérangement des mères et de leurs petits.

Ces travaux ont été réalisés au printemps 2023 par l'entreprise AMAK. Ils ont été financés par la société ESCOTA dans le cadre de mesures compensatoires d'un projet de confortement d'un viaduc à proximité. Des études préalables menées en 2022 ont permis de s'assurer de l'acceptation du système de fermeture par les Chiroptères (fermeture factice et observations des comportements par caméra thermique). Néanmoins à l'été 2023, après les travaux de mise en protection, l'effectif de Murin de Bechstein était bien plus faible que les années précédentes. Cependant rien ne permet d'affirmer que le système de protection est la cause de cette diminution. En effet, une baisse nette des effectifs de Murin de Bechstein a également été observée au niveau d'un gîte à proximité immédiate. Notons que seule une des deux entrées a fait l'objet de la pose d'une grille et que l'autre entrée a été modifiée pour permettre l'inondation.

Un suivi de ce site dans les prochaines années permettrait de dire si la colonie de la buse est en déclin et permettrait, peut-être, d'identifier les causes de la diminution des effectifs. Ce suivi permettra également de s'assurer de l'efficacité de la mise en protection physique du site sur le long terme. Un APB est en projet sur ce site.



Restauration d'un réseau de gîtes à Petits Rhinolophes et étude de l'utilisation du territoire



Office Français de la Biodiversité, France Nature Environnement et GCP



Le Brusquet / Draix (04)



Projet terminé

Le Petit Rhinolophe est une espèce en déclin en région PACA, notamment à cause de la dégradation du petit patrimoine bâti, de son abandon ou de la rénovation inappropriée des bâtiments. C'est pour cela qu'un programme de restauration des gîtes à Petit Rhinolophe a été mis en place sur les communes du Brusquet et de Draix, dans le cadre de l'appel à projet MobBiodiv'Restauration de l'OFB. Il s'agit d'un projet sur deux ans en partenariat avec France Nature Environnement (FNE) 04.

Le projet était constitué de trois volets d'actions (connaissance, restauration et sensibilisation) afin de créer une dynamique de préservation des Petits Rhinolophes sur le court et le long terme. Le point fort de ce projet est d'associer différentes thématiques liées à la conservation de cette espèce, suscitant également l'intérêt des élus :

- la rénovation du patrimoine bâti communal dégradé (églises, chapelles, etc.).
- la diminution de la pollution lumineuse sur le patrimoine bâti étoilé.
- agir pour la biodiversité.

Durant l'année 2022, les principales actions mises en œuvre furent une télémétrie de recherche de gîte, l'aménagement spécifique d'un gîte majeur à Draix, une expertise de trois bâtiments religieux ainsi qu'une étude de la pollution lumineuse au Brusquet présentée en mairie.

En 2023, le reste des actions prévues a été effectué :

Connaissance

- Suivi des gîtes connus et découverts (7 gîtes découverts lors des télémétries et des prospections).

Restauration

- Rénovation du gîte de Notre-Dame de Lauzière pour le Petit Rhinolophe et mise en place d'une convention refuge.
- Aménagement d'un cabanon abritant quelques Petits Rhinolophes et rédaction d'un cahier des charges pour une chapelle au Brusquet qui pourrait leur être favorable.

Sensibilisation

- Création d'un livret pour la prise en compte des Chiroptères dans les bâtiments.
- Animation d'une Nuit de la chauve-souris au Brusquet.
- Animations scolaires sur la pollution lumineuse et les chauves-souris au Brusquet avec FNE 04.
- Création d'un panneau de sensibilisation à proximité du gîte du Brusquet.
- Participation à une émission radio sur Fréquence Mistral avec FNE 04.
- Présentation au festival InvenTerre à Digne .

Bilan du projet

- Réinstallation des Petits Rhinolophes dans les gîtes rénovés et augmentation des effectifs (146 individus) après travaux pour l'un des gîtes.
- 311 Petits Rhinolophes comptabilisés à l'été 2023 dans les gîtes du secteur.
- 62 personnes et 25 élèves sensibilisés sur les deux communes.
- Livrets distribués à 93 institutions.

Nous remercions vivement monsieur le maire du Brusquet pour son aide sans faille au projet. Nous avons pu constater une attention particulière à ces sujets d'écologie qui touchent le quotidien des citoyens (patrimoine, pollution lumineuse, paysage). Avec quelques moyens et la volonté locale, nous avons pu engager des mesures durables de protection du Petit Rhinolophe et mener un projet reproductible.

50 ans
1973
2023



PROTÉGER LES CHAUVES-SOURIS DANS SA COMMUNE

GUIDE TECHNIQUE ET FINANCIER POUR LA RÉNOVATION
DES BÂTIMENTS PUBLICS EN FAVEUR DES CHAUVES-
SOURIS EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Financé par



Ecouter l'émission radio sur
Fréquence Mistral



Télécharger le livret « Protéger les
chauves-souris dans sa commune »

Financé par



Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Première Obligation Réelle Environnementale en faveur des Chiroptères en France !



DREAL PACA (France relance)



Arles (13)



Terminé



Découvert en 2007 et suivi annuellement depuis, ce gîte majeur de Camargue est la plus importante colonie mixte de mise-bas de la région Sud pour le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées. En effet, ce gîte abrite une colonie de reproduction avec plus de mille individus dans les meilleures années.

Malheureusement, le bâtiment s'est beaucoup dégradé durant ces 15 dernières années, avec récemment la chute d'une partie du toit mettant en péril ce gîte majeur d'enjeu national pour la reproduction. La seconde partie risquait de s'écrouler à tout moment. Les effectifs de femelles en période de mise-bas étaient logiquement en chute libre. Dans le cadre du projet France Relance, une concertation pour la conservation de la colonie a donc eu lieu avec les propriétaires du site. Celle-ci a permis de réaliser des travaux pour la rénovation de la partie restante : la créations de nouvelles ouvertures et aérations, d'un nouveau mur et d'une nouvelle toiture ainsi que la consolidation de la structure. Ce gîte restauré a convaincu pour

cette première année : la colonie de mise-bas, bien qu'en plus faible effectif, était au rendez-vous pour cette saison 2023.

Le plus important est qu'elle a également permis la mise en place d'une ORE (Obligation Réelle Environnementale). **L'ORE est un contrat notarié entre un propriétaire privé et une association ou organisme de gestion de la nature, engageant les deux parties au maintien d'un bon état de conservation de la biodiversité.** L'outil, encore peu connu et peu utilisé, a fait l'objet d'un travail collaboratif entre le GCP, trois notaires, les propriétaires et le réseau du Plan National d'Actions, pour créer un modèle adapté au site et ses contraintes, mais surtout à la colonie de chauves-souris présente.

L'ORE engage les deux parties au respect des engagements définis dans le contrat, qui doivent constituer les grands principes de gestion du site: maintien des alignements d'arbres à cavité, de la nature des parcelles agricoles exploitées depuis peu en Bio et ges-

Financé par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

tion de l'utilisation du bâti autour du gîte. Le contrat a été conclu sur la partie bâtie dans laquelle se trouve le gîte, mais aussi sur les éléments paysagers environnants, corridors indispensables au maintien de la colonie.

Fruit d'une collaboration de plusieurs années avec les propriétaires - très engagés dans la con-

servation de ce gîte - le contrat a été signé en juin 2023. **Il s'agit de la première ORE de la région pour les chauves-souris !**

Bilan des suivis de gîtes majeurs



DREAL PACA



Région PACA



En cours

Le programme **Suivis des Gîtes Majeurs (GM) à Chiroptères en région PACA s'est poursuivi cette année.**

En 2023, la liste des sites à suivre compte **402 GM** pour toute la région. Un total de **30 structures** a participé aux suivis dont **22 animatrices Natura 2000**. Environ **166 gîtes** auraient été suivis, soit **41% de la liste**. Plusieurs observations sont encore en attente d'envoi, traitement et/ou confirmation. Ainsi, ces chiffres sont un minimum. On découvre encore des gîtes d'exception avec une grotte marine à Fréjus par exemple (transit de Mi-

noptères de Schreibers confirmé cette année). La veille sur les suivis de gîte est un travail sans relâche et nous manquons toujours de participants pour la multitude de gîtes éparpillés autour de chez vous, **alors faites-vous connaître !**

Le GCP et ses partenaires s'activent également tout au long de l'année pour conserver ces gîtes : toitures effondrées, rénovations, empoisonnements, dérangements ... autant de menaces qui touchent les gîtes les plus exceptionnels. **Restons présents, persévérants, les chauves-souris ont de la ressource mais un coup de pouce leur serait utile !**

| Gîtes majeurs (GM) | Nombre | GM suivis en 2023 | % de GM suivis en 2023 |
|--------------------|--------|-------------------|------------------------|
| International | 10 | 8 | 80 % |
| National | 9 | 7 | 78 % |
| Régional | 38 | 24 | 63 % |
| Départemental | 200 | 79 | 40 % |
| Autre | 145 | 47 | 32 % |
| Total | 402 | 166 | 41 % |

L'incroyable plasticité d'une colonie de Murin à oreilles échanrées au cœur du parc à thème de Rocher Mistral



Rocher Mistral



La Barben (13)

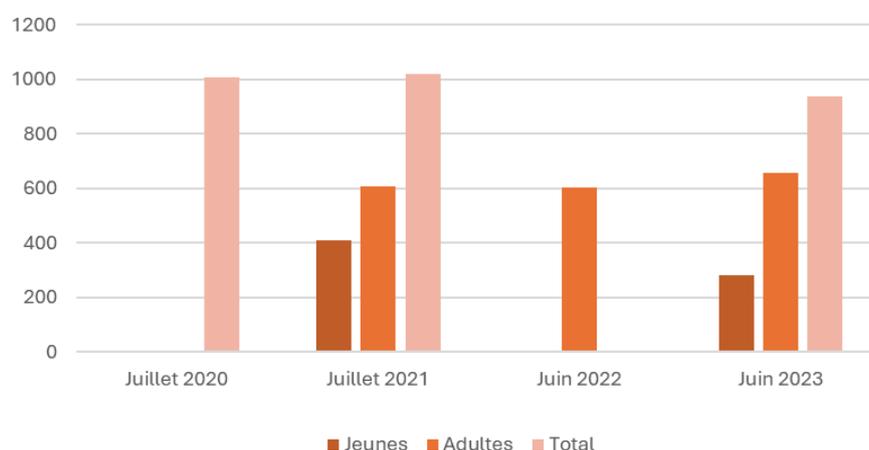


En cours

Le château de La Barben est un monument historique ouvert aux visites depuis des années. En 2019, il change de propriétaire et est totalement rénové pour devenir un parc à thème consacré à l'histoire de la Provence. Un changement d'ampleur pour ce site, abritant dans ses profondeurs de petits habitants bien peu concernés par ces aspirations. En effet, une colonie de Murins à oreilles échanrées occupe les souterrains du château et revient chaque été depuis des décennies, voire des siècles au regard des indices, afin de mettre-bas et d'élever ses jeunes. Le château était avant le rachat, visité par quelques dizaines de milliers de visiteurs et dont beaucoup, accompagnés d'un guide, passaient silencieusement à quelques mètres sous la colonie dans les caves du château. Les petits habitants sauvages étaient coutumiers des touristes. La colonie a été relocalisée passivement

dans une autre cave qui lui est dédiée depuis 2021. Entre travaux, spectacles nocturnes et animations, les chauves-souris maintiennent une fois de plus leurs effectifs en 2023, avec plus de 900 individus. Il faut dire que le maximum a été fait pour leur dédier des salles pour la reproduction dont une est améliorée avec un contrôle thermique. Le GCP assure une veille rapprochée de la colonie avec pour objectif de garantir les meilleures conditions à son maintien dans le château, en collaboration avec l'équipe de Rocher Mistral. L'incroyable plasticité de la colonie lui permet de continuer à se développer dans ce contexte pourtant tumultueux ! De nombreuses mesures ont par ailleurs été identifiées et transmises par le GCP à Rocher Mistral pour permettre un maintien durable de la colonie et des habitats proches nécessaires.

Evolution de l'effectif de la colonie depuis 2020



Comptage des anciens tunnels du Verdon



DREAL PACA et GCP



Saint Julien-le-Montagnier (83) et Quinson (04)



A suivre

Depuis bientôt 30 ans, le GCP s'investit dans le suivi de la colonie d'hibernation répartie dans les 59 tunnels bordant les basses gorges du Verdon et le lac d'Esparron.

Ces anciens tunnels aujourd'hui fermés par des grilles, ont été creusés au XIX^{ème} siècle lors de la construction du canal du Verdon afin d'acheminer l'eau vers Aix-en-Provence et ce jusqu'en 1960.

Répartis sur un linéaire de 17 km, ils forment un métagîte accueillant la plus importante population d'hibernation du Murin de Capaccini de France avec près de 400 individus certaines années.

En 2023, la Société du Canal de Provence (SCP) a remis en eau le plus grand des tunnels (4 km) pour cause de travaux dans les canaux EDF habituellement utilisés mais risquant de s'effondrer (poche de gypse se dissolvant). Plusieurs solutions ont été recherchées pour empêcher cette remise en eau, mais aucune n'était économiquement ni techniquement faisable.

Ce ne sont pas les premiers désagréments rencontrés puisque depuis 2012, un éboulement condamnait l'une des entrées et en 2018, un agriculteur avait ennoyé l'autre extrémité en plein hiver pour constituer une réserve d'eau. Il avait été réouvert ensuite avec l'aide du PNRV. Les effectifs de chauves-souris avaient chuté ces dernières années et tournaient autour de 50 individus au lieu d'une centaine.

Depuis sa fermeture en 2022 pour exclure les animaux, et sa remise en eau en 2023 par la Société du Canal de Provence, les individus exclus n'ont pas été retrouvés dans les 58 autres tunnels lors des comptages hivernaux. Espérons qu'ils ont trouvé refuge dans des sites sécurisés comme l'était le tunnel remis en eau. Depuis le début du projet de remise en eau, la SCP a missionné BIOTOPE pour accompagner la mise en place des travaux et suivre pendant plusieurs années certains des tunnels situés plus en aval. D'autres mesures seront mises en place par le SCP pour l'accompagnement et la compensation en raison des impacts résiduels importants de ce projet sur les chauves-souris et leur gîte.

En 2026, le tunnel actuellement en travaux devrait être refermé. Des aménagements seront spécialement conçus pour conserver l'accès aux chauves-souris.

Le bouleversement important de ce site d'hibernation causera peut-être des dommages aux populations de Chiroptères du Verdon.



Données sensibles : définition et enjeux



DREAL PACA



Région PACA



A suivre

Le GCP a depuis toujours alerté ses partenaires et l'Etat sur les risques liés à une diffusion non maîtrisée des données sensibles Chiroptères.

Depuis plusieurs années, l'association s'est engagée à travailler sur la définition de ces données, les risques inhérents à une diffusion non cadrée et les modalités de diffusion efficiente de ces données. A cette fin, le GCP a identifié un panel de conséquences néfastes sur les gîtes, liées à une diffusion des données non maîtrisée.

Parmi celles-ci :

la collecte de Rhinolophes à des fins de collection privée, la proposition de visites de cavités rémunérées pour voir des chauves-souris, la dégradation volontaire préventive du gîte et/ou de la colonie afin d'éviter des mesures réglementaires de conservation, un agacement des propriétaires privés suite à l'intrusion de naturalistes cocheurs de Chiroptères, etc.

Dans un contexte de création d'une base publique de données "GÎTE" liée au Système d'Information de L'inventaire du patrimoine Naturel (SILENE) pour le stockage et la diffusion des données Chiroptères, le GCP a travaillé cette année en partenariat avec la DREAL PACA et le CEN PACA sur une mission « Caractérisation des données sensibles Chiroptères et préfiguration d'une base de données publique ».

Chaque item "taxon.type de donnée" (par exemple : Grand Rhinolophe en gîte, Grand Rhinolophe en sono, Grand Rhinolophe en capture, etc.) a été analysé en fonction des critères de sensibilité des données admises au niveau natio-

nal* éclairé de cas particuliers grâce à l'expertise du GCP. L'aboutissement de ce travail a été validé par un groupe d'experts et soumis au CSRPN.

Les conclusions sont les suivantes :

- **Toutes les données de gîtes à Chiroptères quel que soit le taxon sont considérées comme sensibles.** Les autres données (capture, sono, télémétrie, ...) ne le sont pas.
- **La diffusion des données sensibles est dégradée à la maille 5x5 km pour le public** (note : le GCP a défendu de dégrader cette diffusion à la maille 10x10 km mais cela a été rejeté par le groupe d'experts).
- **Sur demande argumentée, un tiers peut avoir accès à la donnée sensible brute** (coordonnées précises). L'argument consiste en une description du projet et la fourniture des coordonnées du porteur de projet.
- **Les données Chiroptères non sensibles sont diffusées** précisément, sans floutage pour le grand public.
- **La base de données GÎTE devrait être opérationnelle en 2024.** Fort de son expérience en ce domaine, le GCP a proposé ses compétences à la DREAL pour la mise en place et la gestion de cette nouvelle base.

* Ichter, J., Robert, S., Touroult, J. (coord.) 2022. Sensibilité des données à la diffusion. Guide technique du SINP. v2.o. Paris, 24 pp.

Saint-Eucher, l'ermite qui souhaiterait rester seul



Région Sud PACA et GCP



Beaumont-de-Pertuis (84)



A suivre

Les lecteurs attentifs remarqueront que la grotte de Saint-Eucher était déjà à l'honneur lors de la dernière parution des Ailes du Nyctéribie. Cependant, comme tout projet de préservation des Chiroptères dans des sites fréquentés, c'est un travail de longue haleine !

Le projet de protection est en construction depuis 2006 ! Une persévérance au bénéfice des Murins de Capaccini qui occupaient encore récemment la grotte en mise-bas et qui l'ont désertée à la suite des dérangements répétés. Le Minioptère tente de l'occuper en transit de printemps.

Ancien ermitage devenu pèlerinage

Loin d'être l'ermitage de celui dont elle porte le nom, la Grotte de Saint-Eucher est aujourd'hui fortement fréquentée. Mais bien qu'étant un haut lieu de la spéléologie locale, c'est un autre type de visiteur qui a été mis en lumière grâce à l'étude

de fréquentation menée par le GCP depuis deux années.

En effet, à la suite de l'installation de dispositifs de suivis de fréquentation, il a été possible de quantifier et de différencier les visiteurs (visite du réseau facile d'accès ou du réseau profond). Au total 207 visiteurs ont été comptés de décembre 2021 à décembre 2022. Avec des pics de 57 par mois. Il s'est avéré que 84% des personnes fréquentant la grotte étaient des randonneurs. Le site est sur

toutes les plateformes de randonnées malheureusement. Ces installations ont permis de démontrer que 45% des personnes accédant à la cavité passent sous la colonie, engendrant un dérangement significatif pour les chauves-souris. Ces résultats ne portent que sur une année et devront être renforcés par l'analyse de données acquises à plus long terme. Toutefois, elles justifient déjà la démarche de protection mise en œuvre sur le site.

Un consensus en gestation

Les échanges avec le Comité Départemental de Spéléologie du Vaucluse et le propriétaire du site ont permis d'avancer dans la définition précise des besoins et des attentes de chacune des parties. Reposant sur les données de l'étude, il a été consensuellement admis la nécessité de fermer l'accès de la cavité aux randonneurs, la spéléologie étant déjà proscrite dans la grotte durant la période sensible de reproduction d'avril à fin juillet. La colonie de Murin de Capaccini pourra enfin profiter des lieux en toute quiétude. Ces travaux sont prévus pour l'automne 2024 et vous seront, nous l'espérons, comptés dans le prochain numéro.

La suite de la préservation de cette cavité fait intervenir de nombreux partenaires comme le SMAVD, le PNR du Luberon, la DREAL PACA, la DDT84, le CEN PACA ainsi que la Fédération Française de Spéléologie.

Médiation Chiroptères : formation des intervenants



Région Sud PACA et GCP



Saint Etienne-les-Orgues (04)



A suivre

Le GCP s'investit et anime le « SOS chauves-souris » depuis son origine, répondant aux appels et aux mails de personnes se trouvant face à une chauve-souris en détresse ou à des problèmes de cohabitation. Il intervient notamment auprès des collectivités et des citoyens pour les aider à comprendre et démystifier ces petits mammifères.

En partenariat avec la LPO, le GCP a déjà réalisé une formation à l'intention des bénévoles du réseau régional et du centre de soin de Buoux. Cette formation a eu un succès important et a permis la structuration du réseau. Depuis cette formation et en raison de l'augmentation des sollicitations, les agents de collectivités qui disposent d'un service environnement et d'agents du patrimoine nous ont fait remonter leur besoin de formation et d'encadrement. Il est important pour l'animation des SOS de pouvoir compter sur des relais locaux, particulièrement pour des problématiques de cohabitation, qui nécessitent souvent des déplacements. La gestion de ces SOS permet aussi à un agent de mieux s'ancrer dans son territoire.

Ainsi, une formation a pu être dispensée en avril 2023, à destination des acteurs locaux et des gestionnaires d'espaces naturels. Cette formation a été créée en collaboration avec le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de la LPO PACA de Buoux.

Les thématiques abordées ont été nombreuses, reflétant la complexité ainsi que la diversité des cas traités chaque année:

- Lutter contre les idées reçues, outils et leviers de sensibilisation.
- Quelles questions poser et quelles informations collecter ?

- Comment solutionner les problématiques de cohabitation selon le désagrément occasionné ?
- Quels réflexes avoir face à une chauve-souris en détresse ?
- Comment rendre plus favorable l'environnement urbanisé pour les chauves-souris ?
- Comment prendre en compte les chauves-souris dans le cadre de travaux réalisés par un particulier ?
- Que faire en cas d'alerte relative à la destruction d'une colonie ?
- Comment réagir en cas de morsure accidentelle ?
- Participer au suivi sanitaire.

Cette formation s'est déroulée sous forme de webinaire participatif et interactif. Il a réuni 24 personnes. Face au succès de cette session de formation et au besoin des acteurs du territoire, une nouvelle formation devrait être dispensée en 2024 .



Devenir bénévole SOS sur votre territoire



Pré-inscription à la formation 2024 bénévolat SOS Médiation



Page SOS du GCP

Seuil des 90 conventions refuges franchi en région !



Région Sud PACA et GCP



Région PACA



A suivre

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), au travers de son programme « Refuge pour les chauves-souris », propose d'accompagner toute personne morale ou physique dans la protection de ces espèces et de leurs habitats.

Un refuge pour les chauves-souris est une propriété publique ou privée, sur laquelle le propriétaire s'engage à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères.

La convention refuge est un excellent outil de sensibilisation. En effet, les chauves-souris pâtissent de légendes urbaines alimentant des peurs irrationnelles. Bien que ces mammifères soient tous protégés en France, ces idées reçues perdurent et mènent parfois à des destructions de co-

lonies entières, d'où l'importance de travailler à des actions de sensibilisation.

Le GCP anime et coordonne ce dispositif en région Sud depuis 2012. Il travaille au déploiement de ces refuges en lien direct avec les citoyens, les établissements publics, les gestionnaires d'espaces naturels et animateurs Natura 2000, ainsi qu'avec de nombreux partenaires. **A ce jour, 94 conventions refuges ont été signées en région PACA : 34 par des collectivités, 52 par des particuliers, et 8 conventions refuges sur des sites agricoles.** Tous les départements sont impliqués dans la démarche. Palme d'or au département des Alpes de-Haute-Provence !



Le GCP remercie ses partenaires financiers pour leur soutien :



LE DÉPARTEMENT



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de
développement régional
Financement dans le cadre
de la réponse de l'Union
à la pandémie de Covid-19



Contribuent à l'atteinte des objectifs du :



Page de couverture : *Plecotus austriacus* © Thomas Mathieu. Page 2 : île du Planier © Mark Holdefehr – Creative commons, lumière et contrastes modifiés. Page 3 : *Rhinolophus hipposideros* © Erwann Thepaut. Page 7 : *Myotis* sp. © Benoit Moraze. Page 10 : Émission de radio © Fabien Gervais-Briand. Page 11 : Affiche de l'exposition « Les Demoiselles de la Nuit » de la Maison de la Sainte-Victoire © Maison de la Sainte-Victoire. Page 12 : Séance d'écoute active des chauves-souris avec une animatrice du GCP © P. Rodriguez. Page 13 : Construction de nichoir avec un bénévole u GCP © Frédéric Jacques. Page 14 : Conférence du GCP © Chloé Prieur. Page 17 : Site de Chorges © Sophie Heude. Page 19 : Site d'Orgon © Tanguy Stoecklé. Page 21 : *Rhinolophus hipposideros* © Anne Prache. Page 23 : *Rhinolophus ferrumequinum* © Sophie Heude. Page 24 : *Tadarida teniotis* © Alexia Etlin. Page 26 : *Tadarida teniotis* © Alexia Etlin. Page 28 : *Rhinolophus hipposideros* © Thomas Mathieu. Page 30 : *Tadarida teniotis* © Jean-Michel Bompar. Page 31 : Alpilles © Creative Commons. Page 32 : Ferme de Canjuers © GCP. Page 33 : *Miniopterus schreibersii* © Thomas Mathieu. Page 34 : *Myotis bechsteinii* en grappe © Léa Perrin / *Myotis bechsteinii* et Tarentes de Maurétanie © Alain Abba. Page 36 : Notre Dame de Laurière © Emmanuel Cosson. Page 37 : Colonie © Alexia Etlin. Page 38 : Chauve-souris en vol © Tanguy Stoecklé. Page 40 : *Myotis capaccinii* © Thomas Mathieu. Page 41 : *Myotis blythii* © Thomas Mathieu. Page 42 : Entrée de la Grotte de Saint Eucher © Fanny Albalat. Page 44 : Chauves-souris dans une grange © GCP.